



République du SENEGAL

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

OFFICE DES LACS ET COURS D'EAU



Avis d'Appel d'offres National

24/2023/MEA/OLAC

Objet : « Travaux de faucardage des plans d'eau du système du Lac de Guiers »

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « le Soleil » du 29 novembre 2022.
2. L'OLAC a obtenu de l'Etat du Sénégal des crédits du BCI (titre 5) et a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du Marché résultant de l'Appel d'Offres n°20/2023/MEA/OLAC, portant sur les : « Travaux de faucardage des plans d'eau du système du Lac de Guiers » en un lot indivisible
3. L'Office des Lacs et Cours d'eau sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les Travaux de faucardage des plans d'eau du système du Lac de Guiers sur les trois marigots et le Yéti- Yone par pelle amphibie sur une superficie de 175 000 m2.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur le Coordonnateur de la Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis – Tel : 33 938 20 11 de 8h 00mn à 17h 00m du lundi au vendredi.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - a. Etre inscrit au registre du commerce et en règle avec la législation fiscale et sociale du pays d'origine ;
 - b. Fournir une attestation de lignes de crédits **deux cent millions (200 000 000) Francs CFA** établie par une institution financière de bonne réputation ;
 - c. Disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen pour des travaux de construction d'ouvrages et/ou digues **neuf cent millions (900 000 000) Francs CFA** qui correspondent au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) années (2020, 2020 et 2022). Pour ce faire, le soumissionnaire devra fournir les états financiers des trois (03) années de 2019 à 2021 et donner la liste des travaux réalisés et en cours suivant le tableau joint en annexe ;
 - d. Disposer d'expériences, de moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution des travaux.

« Les lacs et cours d'eau, un atout pour l'émergence des territoires »

Km 9, route de l'Université Gaston Berger - Saint Louis BP 490 Saint Louis - Tél. : (221) 33 938 20 11 / 33 938 20 14 – Email : olac@olac.sn – www.olac.sn -
NINEA : 04 351 805/OKO

- Expérience générale de construction

Expérience de marchés de travaux à titre d'entrepreneur au moins dans deux (02) projets au cours des cinq (5) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022) qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions.

- Expérience spécifique de construction

Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant dans au moins un (01) marché similaire au cours des trois (3) années (2020, 2021 et 2022) avec une valeur minimum de **deux cent millions (200 000 000) francs CFA**, et **-Moyens matériels : Cf. DAO**

-Moyens humains : Cf. DAO

NB : Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC, quartier Boudiouck km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis – Tel : 33 938 20 11, de 8h 00mn à 17h 00m du lundi au vendredi**, contre un paiement non remboursable d'une somme de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

Une réunion préparatoire aura lieu au Siège de l'Office des Lacs et Cours d'eau à Saint-Louis, le **08 février 2023 à 09 heures précises**, suivi d'une visite du site.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC, km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis **au plus tard le 02 mars 2023 à 10 heures précises**. L'ouverture des offres se fera le même jour à 10 heures précises. Elles devront rester valides 90 jours à compter de la date limite de dépôt.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées et celles reçues seront ouvertes en présence des représentants des candidats à l'adresse ci-après : **Salle de Conférence de l'Office des Lacs et Cours d'eau sis au quartier Boudiouck, Km 9, route de l'université Gaston Berger, Saint Louis**.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant égal à cinq millions **(5 000 000) francs CFA**. La garantie de soumission doit être délivrée par une institution financière agréé par le Ministère des Finances et du Budget.

La durée de validité de la garantie de soumission est de **vingt-huit (28) jours** à compter de l'expiration de la durée de validité des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix jours (90 jours)** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Saint-Louis, le 27 janvier 2023 ^W

Le Directeur Général de l'OLAC

M. Alioune Badara DIOP



« Les lacs et cours d'eau, un atout pour l'émergence des territoires »

Km 9, route de l'Université Gaston Berger - Saint Louis BP 490 Saint Louis - Tél. : (221) 33 938 20 11 / 33 938 20 14 – Email : olac@olac.sn – www.olac.sn - NINEA : 04 351 805/OKO

Alioune Badara DIOP